

Le Numéro 10 Centimes

Abonnements 3 mois 6 mois 1 an

Seine, S.-et-O. 8 fr. 25 15 30

France, colon. 9 fr. 30 55 110

Etranger 10 fr. 45 85 165

TELEPHONE

Administr. Out. 01.76.01.74.01.75

Rédaction. Out. 01.76.01.77.01.78

64, rue Lafayette, Paris (9)

5 heures du matin

EDITION DE PARIS

5 heures du matin

Le Petit Journal

DIMANCHE

23

MARS

57^e Année - 1919 - No 20.540

OCCILI

SOLEIL. Lev. 6 h. 50; c. 19 h. 6

LUNE. P. L. 16; D. Q. 16 94

LA DÉGRADATION de l'Allemand à l'étranger

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Madrid, ...Mars. — Sur la *Castellana*, promenade ensoleillée de Madrid, il est, au bout de quatre montants de porte, quatre aigles à bec crochu, à ailes déployées, le crâne coiffé d'une couronne comme le clown d'un bonnet, qui ne comprennent plus rien de ce qui se passe sur la terre.

Autrefois

Ces nobles oiseaux, quatre années durant, sans bouger de leur colonne, avaient joué du plus varié spectacle de vie intense qui se fût jamais donné autour des grilles qu'impassablement ils surplombent. C'est, s'engouffrant rapides, sous leurs serres, nuit comme jour, des autos, des hommes, des femmes, des porteurs de sacs suintant l'argent, des tri-porteurs remplis de brochures, des envoyés chargés de pensées. Comme à leur œil ils semblaient perspicaces, ils s'amusaient à découvrir, sous l'anonymat du veston, la religion de ces empressés visiteurs. Ils se félicitaient de la justesse de leur jugement. Ils ne se trompaient pas. Ceux-ci étaient bien des Turcs venus droit du Bosphore, prendre ici langue et où pour filer ensuite vers ces royaumes d'Afrique où la France gâtait trop facilement la fidélité de ses sujets.

Ces autres étaient des gens malins dont le regard courait sur les mers, sachant non seulement qui y naviguait, mais qui y naviguerait. Ces autres allaient abuser plus directement de l'hospitalité d'un pays, ils se mêleraient à ses affaires propres, descendraient dans les mines, rôderaient sur les ports.

Ces oiseaux voyaient tout ça. Ils voyaient aussi de grands thés ; ils entendaient, venant des appartements, de grands rires victorieux. Ils savaient, à la façon dont il franchissait le seuil, si Monsieur l'attaché naval, pour le repas des poissons, avait bien travaillé. Quand sur la promenade ils voyaient passer un puissant homme du royaume, un frisson animait leurs plumes de bronze, car ils savaient tout, que la veille même était sorti d'ici un méchant garçon chargé de l'aider à mourir. Et tous les soirs, regardant dans sa voiture s'en aller leur maître qui, joyeux, pour se récompenser de sa besogne, partait s'amuser, ils se disaient entre eux : « Dormons sans souci, Monsieur l'ambassadeur, aujourd'hui encore, à bien mérité de la Patrie. » Car la porte où sont ces aigles, j'allais oublier de vous le dire, est celle de l'ambassade d'Allemagne.

Aujourd'hui

Plus de voitures, plus de visiteurs, plus de thés, plus de maître. Vous pouvez passer devant le numéro 4 de la Castellana, vous y arrêter, vous verrez une maison vide. M. de Rathbör est parti, les corsaires de la diplomatie sont partis et partis avec eux les sacs d'or et l'attirail d'armurerie. Il ne reste plus dans le petit palais allemand qu'un homme, une ombre, le conseiller von Basewitz. C'est tout juste si les volets ne sont pas clos. Cela vous fait l'effet d'une demeure où l'on a roulé les tapis et mis les bousses. Les grilles-ouvertes jadis à tant de trafic sont fermées, et les soirs des lampes ne s'allument plus derrière les carreaux.

C'est à l'étranger qu'il faut venir toucher la défaite de l'Allemagne. L'Allemagne vous fait penser à ce seigneur qui terrorisait le village, commandait, se fâchait, à qui personne n'osait rien reprocher, et que des gendarmes, un matin, aux yeux de la population délivrée, venaient arrêter. Du coup, on passe sans trembler devant son château. Où qu'il fût, l'Allemagne tapait du poing sur la table. Elle ne pouvait rien demander sans mettre un bâton derrière sa parole. Ici, au moindre vent contraire, elle brandissait le spectre de la guerre civile. Où est sa puissance ? Évanouie.

Les temps ont changé

Au temps de leur domination, même en civil, ils semblaient tous, ces envoyés de l'empire à l'étranger, porter uniforme. Ils étaient convaincus que, n'importe où et en face de n'importe qui, le pas leur revenait. Ils arboraient leur nationalité comme de nouveaux décors le ruban à leur boutonnière. Le simple veston, le plus courant possible, le veston international, où rien ne les distinguait plus, à cette heure est leur refuge. Ces avaluateurs de sabres sont devenus avaluateurs de couleuvres. Au restaurant, si le même choix de l'œil vous dirige vers la même table, ils n'insistent pas ; ils vont jusqu'à céder le droit du premier arrivé. Ils se groupent. L'observation est notée ici que depuis que Foch troubla la fête, ils s'occupent plus de solidarité au cours de leur soirée.

Ceux qui avaient des relations suivies avec des Espagnols, mais sans amitié, les laissent insensiblement s'éteindre. L'Allemand est détrôné en Espagne. Il n'a pas abandonné sa croix. Il jette bien encore ses ancrs, par-ci, par-là, pour arracher son vaisseau. Elles ne touchent plus guère le fond. Il se promène, suivant le vent, à la dérive. Le roi du tour est l'Américain.

Albert Londres.

DEMAIN VILLAIN qui tua Jaurès en 1914



comparaît aux assises

La question polonaise à la Conférence

Dans une précédente séance, le Conseil des Dix avait décidé, à la demande d'un de ses membres, de renvoyer à la commission technique un certain nombre de questions relatives aux frontières prusso-polonaises.

Cette commission, après avoir de nouveau examiné ces questions, a cru devoir maintenir, dans leur ensemble, ses précédentes propositions, et c'est un avis très fortement motivé qui a été présenté à ce sujet, hier matin, au Conseil suprême.

Celui-ci ne manquera pas de tenir le plus grand compte de cet avis, mais il a pensé que mieux valait remettre sa décision à lundi, puisque ce jour-là il doit s'occuper, non seulement des questions polonaises — y compris le transport des troupes du général Haller — mais aussi de l'ensemble des remaniements territoriaux à imposer à l'Allemagne.

Si la discussion n'a pas continué dans l'après-midi d'hier, c'est parce que M. Wilson a tenu à assister à la commission de la Ligue des Nations.

(Communiqué officiel du 22 Mars.) — Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni le 22 mars, à 11 heures.

Le nouveau rapport de la commission chargée des affaires polonaises a été présenté et discuté. L'examen final en a été réservé et aura lieu en même temps que celui de l'ensemble des questions relatives aux frontières de l'Allemagne.

La prochaine réunion aura lieu lundi, à 4 heures.

La Ligue des Nations

La commission de la Société des Nations s'est réunie à l'hôtel Crillon, à 3 heures, sous la présidence du Président Wilson.

Cette séance était la première depuis la réunion plénière de la Conférence du 14 février dans laquelle avait été présenté le projet de pacte.

La publication de ce projet et son étude dans les divers pays où il a été soumis à une discussion publique avaient suggéré un certain nombre d'amendements.

La commission les a discutés et continuera l'examen du projet, lundi soir, dans une nouvelle séance tenue à l'hôtel Crillon.

Pour une section financière

La quatrième sous-commission financière (question interalliée) s'est réunie à dix heures, au ministère des Finances.

Elle a, à l'unanimité, nommé M. Klotz président, et MM. Lamont (Etats-Unis) et le capitaine Jung (Italie), vice-présidents.

La sous-commission a arrêté ses méthodes de travail ; elle sera appelée à statuer lundi sur le projet présenté par M. Klotz, tendant à constituer une section financière de la Ligue des Nations.

M. NOULENS FAIT APPEL à la patience et à l'énergie des Polonais

Varsovie, 22 Mars. — Un dîner a été offert hier, au château de Posen, en l'honneur de la mission alliée, avant son départ.

M. Noulens, répondant au député Korfanty, a prononcé un discours dans lequel il a fait appel aux sentiments de patience et de sagesse des Polonais. Il les a invités à donner une nouvelle preuve de leur énergie jusqu'à ce que l'heure ait sonné où l'Entente en qui ils peuvent avoir toujours confiance aura statué sur le sort de leur pays.

Le discours de M. Noulens a été très applaudi.



— Votre ami a des manières fort civiles... — Je vous crois : il est démobilisé d'hier !

L'organisation judiciaire devant le Sénat

Nos magistrats crient famine et ils n'ont pas tort. Leur situation est lamentable. Après de longues et coûteuses études, des examens, des concours, ils arrivent à un poste de juge ou de substitut, aux appointements de 2.500 francs. L'avenir qui s'ouvre devant eux leur réserve-t-il des compensations ? Vers la cinquantaine, s'ils ont de bons et loyaux services, les plus favorisés seront présidents de tribunal ou conseillers, avec des traitements qui ne dépassent guère 7.000 francs.

Nos magistrats ont atteint deux records. De toutes nos administrations, celle de la justice est la moins rémunérée et il n'est pas en Europe de juges plus mal payés que les nôtres.

Le résultat est qu'on ne se présente plus aux concours, et que si l'on n'y met ordre, nous verrons bientôt des tribunaux contraints de faire grève.

Comment sortir de cette impasse ? M. Nail, garde des Sceaux, l'a tenté. Tenant compte des obstacles administratifs, politiques, et, disons-le, des exigences électorales, il a déposé un projet de réorganisation très simple, très juridique, très acceptable.

Son but est d'augmenter le traitement des magistrats sans toucher au budget des dépenses. Rien de plus facile s'il eût eu les coudées franches. Il est de par le monde nombre de tribunaux qui siègent quelquefois et dont le nombre d'affaires ne dépasse pas cinquante. Il est des cours d'appel que l'on pourrait supprimer, ou dans lesquelles le nombre des magistrats serait réduit sans danger pour l'expédition des affaires.

A coup sûr, M. Nail a pensé à cette solution si légitime, mais il eût fallu demander aux Chambres des mesures radicales et il a craint que les élus du scrutin d'arrondissement, voire même ceux du scrutin départemental, n'aient pas à un degré suffisant l'héroïsme du sacrifice.

Il s'est donc résigné à présenter à la Chambre un projet restreint qui a été voté. Il édicte une diminution dans le nombre des conseillers de cour d'appel qui, dans certaines affaires, pourront juger à cinq et même à trois, au lieu de sept. Il supprime bon nombre de sièges dans les tribunaux ; enfin, par une heureuse innovation, on pourra procéder à la réunion, sous un seul magistrat, de deux, au besoin de trois justices de paix limitrophes dans le même département.

Il y aura, par suite de ces mesures, 1.300 magistrats de moins, ce qui permettra d'élever le traitement de ceux qui restent en exercice. Juges de paix, juges et conseillers pourront vivre désormais de leur travail et en vivre honorablement.

C'est dans ces conditions que le projet a été soumis au Sénat. Il sera adopté dans ses grandes lignes ; néanmoins, certains articles seront critiqués et tout porte à croire que le projet reviendra devant la Chambre, ce qui entraînera un regrettable retard.

Il était cependant difficile de laisser passer sans protestation la création de l'auditeur, qui a fonctionné jadis et donné de bien médiocres résultats. Qu'attendre de ce surnuméraire passif imposé à des jeunes gens de 22 ans, avec une indemnité dérisoire.

On ne comprend pas très bien non plus l'établissement de diplômes supérieurs. Les examens en cours de route ne sont pas sans inconvénient et celui-ci aurait pour conséquence la nomination obligatoire aux postes de choix.

Bien d'autres questions seront soulevées, notamment sur la délégation des juges de paix. Mais il en est une sur laquelle le Sénat se montrera probablement intraitable. Pourquoi a-t-on avancé l'heure de la retraite pour les conseillers de la Cour de Cassation ? Par leurs arrêts, ils ont fixé la jurisprudence et contribué à l'élaboration de nos lois. On les a maintenus jusqu'à l'âge de 75 ans parce que c'est une condition essentielle de leur recrutement. Les années n'ont d'ailleurs jamais été un obstacle au labeur de ces hommes d'élite. Cette juridiction est l'honneur de la magistrature française. Gardons-nous d'y toucher.

H. GOMOT.

Nous aurons en juillet le vêtement national

Un vêtement de 29 francs en 1914 est vendu aujourd'hui 105 francs. C'est pourquoi MM. Fiancette et Le Corbeiller ont demandé à M. Loucheur, ainsi que nous l'avons annoncé, ce qu'il espérait tenter pour faire baisser ces prix.

Hier, M. Loucheur a reçu les délégués du Conseil municipal, les présidents des marchands de draps, MM. Deris et Breton, assistants à cette entrevue ainsi que le colonel Extray.

M. Loucheur a exposé que, grâce à certaines mesures qu'il avait envisagées, il espérait que les draps, ou tout au moins une sorte de drap, pourrait être vendue 40 à 50 pour cent moins cher que le drap actuel.

Confié aux confectionneurs sous certaines conditions, ce drap permettrait d'établir le vêtement national à 50 ou 60 francs pour le mois de juillet prochain.

M. Loucheur a convoqué pour lundi les fabricants de draps de Loubaix, Tourcoing et Vienne auxquels il exposera l'économie de son projet et les mesures qu'il compte prendre pour leur fournir les matières premières nécessaires à la confection du drap national.

EN 2^e PAGE :

L'Attaque et la Riposte

Conte par Edmond HARAUCOURT

LES DÉBUTS DE L'AVIATION CIVILE Paris-Bordeaux en quatre heures

C'est ce que chacun pourra s'offrir à partir d'aujourd'hui 23 mars

Grâce à l'initiative du colonel Leclerc, chef du service de l'Aéronautique civile, un service officiel et permanent vient d'être créé dans le but de transporter courrier et voyageurs de Paris à Bordeaux en moins de quatre heures.

Ce service, qui est assuré par le groupe d'aviation n° 134, commence à fonctionner aujourd'hui, 23 mars. Plusieurs personnes, déjà, se sont inscrites au siège de ce service : 282, boulevard Saint-Germain.

Les conditions du voyage sont, certes, en s'améliorant au point de vue du confort. Pour l'instant les passagers voyageront sur un biplace Bréguet de bombardement.

Plus tard, les appareils de ce service seront aménagés afin que les passagers puissent voyager à couvert. Néanmoins, pour le moment, l'administration fournira les combinaisons et accessoires nécessaires afin d'éviter les inconvénients du vent et du froid pendant la traversée.

L'itinéraire

Provisoirement, les départs se prendront au champ d'aviation du Bourget et l'atterrissage se fera à Mérignac, près de Bordeaux.

Une seule escale aura lieu en cours de route. Elle se fera à Châteauroux. Là une station est aménagée où le pilote trouvera de l'essence, des pièces de rechange, une équipe de mécaniciens, des appareils complets pour le cas où le leur ne pourrait plus continuer la route, et des pilotes de remplacement.

Des postes de T. S. F. ont été installés sur tout le parcours afin de faire connaître aux deux « têtes de ligne » la marche de chaque appareil.

En plus de l'escale de Châteauroux, on a prévu, à égale distance de Paris-Châteauroux, et de Châteauroux-Bordeaux, deux points de secours en cas d'atterrissage forcé. Ce sont : Orléans et Angoulême, où se tiendront en permanence des équipes de dépannage.

Donc, trois aéro-gares : Paris, Châteauroux (relai), Bordeaux. Deux postes de secours : Orléans, Angoulême. Deux postes téléphoniques : Romorantin, Etampes.

De Paris à Bordeaux : Paris, départ : 10 h. 00. Châteauroux, arrivée : 11 h. 55 ; départ : 12 h. 00. Bordeaux, arrivée : 14 h. (au plus tard).

De Bordeaux à Paris : Bordeaux, départ : 12 h. 00. Châteauroux, arrivée : 14 h. 30 ; départ : 14 h. 35. Paris, arrivée : 16 h. 30 (au plus tard).

Les formalités

Les formalités sont très simples. Toute personne désireuse d'emprunter les services de la ligne aérienne, Paris-Bordeaux, n'a qu'à adresser une demande au service de l'Aéronautique civile, 282, boulevard Saint-Germain, en employant la formule suivante :

Je soussigné....., demande à être transporté par avion de..... à..... le..... à..... heures, et dégage l'Etat de toutes responsabilités notamment en cas d'accidents, de dommages ou de retards.

....., le.....

Signature :

(La signature doit être précédée des mots : « Lu et approuvé », écrits de la main même du signataire.)

Le courrier postal

Le même appareil emportera, dans la partie précédemment réservée aux bombes, le courrier, sans augmentation de taxe. En cas d'atterrissage forcé, des autos du service de l'aviation prendront le courrier pour le transporter à destination sans que ce soit au détriment des passagers.

Les questions de détails seront arrêtées par la suite. Notamment en ce qui concerne la façon de remettre le courrier aux points de départs de ce service aérien.

Le « Goliath » reparti pour Bruxelles

L'aérobus *Goliath*, emmenant plusieurs passagers, dont M. Delannois, bourgmestre d'Enghien (Belgique), a quitté Toussus-le-Noble, hier, à 1 h. 29 de l'après-midi, pour Bruxelles.

M. MILLERAND PART CE SOIR rejoindre son poste à Strasbourg

M. Millerand, commissaire général de la République française à Strasbourg, quittera Paris aujourd'hui, par la gare de l'Est, à 20 heures 10, se rendant directement à Strasbourg.

Il a rendu visite, dès vendredi, aux présidents de la Chambre et du Sénat. Il a conféré hier matin avec M. Léon Bourgeois, président de la commission d'Alsace-Lorraine au Sénat, et M. Marc Ravy, président du groupe d'Alsace-Lorraine à la Chambre.

Il a été reçu au ministère de la Guerre par M. Clemenceau, à qui il a présenté M. Emmanuel Rousseau, conseiller d'Etat, inspecteur général du génie maritime, qui est mis à la disposition du commissaire général de la République à Strasbourg, pour y prendre la direction des services du commissariat général, avec le titre de secrétaire général.

L'Union des présidents des sociétés alsaciennes-lorraines de France, qui est présidée par M. Jules Siegfried, a adressé la lettre suivante à M. Millerand :

Monsieur le Commissaire général, L'Union des présidents des sociétés alsaciennes-lorraines de France, réunie en séance, hier, exprime à M. Millerand sa satisfaction profonde de son acceptation au poste d'honneur de Strasbourg. Ayant pleine confiance en l'honorable homme d'Etat, elle lui envoie ses félicitations les plus sincères, ses vœux les plus chaleureux pour le succès de l'œuvre patriotique à laquelle il a consenti à se dévouer.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire général, l'expression de notre plus haute considération.

LE GÉNÉRAL ALLENBY haut commissaire pour l'Egypte

Londres, 21 Mars. — Etant donnée la gravité de la situation en Egypte et l'absence du haut commissaire britannique, sir Reginald Wingate, le roi a nommé le général Allenby haut commissaire suppléant pour l'Egypte, avec pouvoirs discrétionnaires.

Il s'est embarqué à Marseille

Marseille, 22 Mars. — Arrivés de Paris par le rapide du matin, le général Allenby et sa suite sont repartis immédiatement sans arrêt pour l'Egypte, où l'on pense qu'ils arriveront mardi.

La situation s'améliore

Londres, 22 Mars. — L'Agence Reuter annonce que, d'après des télégrammes datés du 21 mars, la situation s'est bien améliorée. L'ordre est rétabli dans plusieurs villes et Le Caire et Alexandrie sont tout à fait tranquilles.

LES DÉBUTS DE L'AVIATION CIVILE

Paris-Bordeaux en quatre heures

C'est ce que chacun pourra s'offrir à partir d'aujourd'hui 23 mars

Grâce à l'initiative du colonel Leclerc, chef du service de l'Aéronautique civile, un service officiel et permanent vient d'être créé dans le but de transporter courrier et voyageurs de Paris à Bordeaux en moins de quatre heures.

Ce service, qui est assuré par le groupe d'aviation n° 134, commence à fonctionner aujourd'hui, 23 mars. Plusieurs personnes, déjà, se sont inscrites au siège de ce service : 282, boulevard Saint-Germain.

Les conditions du voyage sont, certes, en s'améliorant au point de vue du confort. Pour l'instant les passagers voyageront sur un biplace Bréguet de bombardement.

Plus tard, les appareils de ce service seront aménagés afin que les passagers puissent voyager à couvert. Néanmoins, pour le moment, l'administration fournira les combinaisons et accessoires nécessaires afin d'éviter les inconvénients du vent et du froid pendant la traversée.

L'itinéraire

Provisoirement, les départs se prendront au champ d'aviation du Bourget et l'atterrissage se fera à Mérignac, près de Bordeaux.

Une seule escale aura lieu en cours de route. Elle se fera à Châteauroux. Là une station est aménagée où le pilote trouvera de l'essence, des pièces de rechange, une équipe de mécaniciens, des appareils complets pour le cas où le leur ne pourrait plus continuer la route, et des pilotes de remplacement.

Des postes de T. S. F. ont été installés sur tout le parcours afin de faire connaître aux deux « têtes de ligne » la marche de chaque appareil.

En plus de l'escale de Châteauroux, on a prévu, à égale distance de Paris-Châteauroux, et de Châteauroux-Bordeaux, deux points de secours en cas d'atterrissage forcé. Ce sont : Orléans et Angoulême, où se tiendront en permanence des équipes de dépannage.

Donc, trois aéro-gares : Paris, Châteauroux (relai), Bordeaux. Deux postes de secours : Orléans, Angoulême. Deux postes téléphoniques : Romorantin, Etampes.

De Paris à Bordeaux : Paris, départ : 10 h. 00. Châteauroux, arrivée : 11 h. 55 ; départ : 12 h. 00. Bordeaux, arrivée : 14 h. (au plus tard).

De Bordeaux à Paris : Bordeaux, départ : 12 h. 00. Châteauroux, arrivée : 14 h. 30 ; départ : 14 h. 35. Paris, arrivée : 16 h. 30 (au plus tard).

Les formalités

Les formalités sont très simples. Toute personne désireuse d'emprunter les services de la ligne aérienne, Paris-Bordeaux, n'a qu'à adresser une demande au service de l'Aéronautique civile, 282, boulevard Saint-Germain, en employant la formule suivante :

Je soussigné....., demande à être transporté par avion de..... à..... le..... à..... heures, et dégage l'Etat de toutes responsabilités notamment en cas d'accidents, de dommages ou de retards.

....., le.....

Signature :

(La signature doit être précédée des mots : « Lu et approuvé », écrits de la main même du signataire.)

Le courrier postal

Le même appareil emportera, dans la partie précédemment réservée aux bombes, le courrier, sans augmentation de taxe. En cas d'atterrissage forcé, des autos du service de l'aviation prendront le courrier pour le transporter à destination sans que ce soit au détriment des passagers.

Les questions de détails seront arrêtées par la suite. Notamment en ce qui concerne la façon de remettre le courrier aux points de départs de ce service aérien.

Le « Goliath » reparti pour Bruxelles

L'aérobus *Goliath*, emmenant plusieurs passagers, dont M. Delannois, bourgmestre d'Enghien (Belgique), a quitté Toussus-le-Noble, hier, à 1 h. 29 de l'après-midi, pour Bruxelles.

M. MILLERAND PART CE SOIR rejoindre son poste à Strasbourg

M. Millerand, commissaire général de la République française à Strasbourg, quittera Paris aujourd'hui, par la gare de l'Est, à 20 heures 10, se rendant directement à Strasbourg.

Il a rendu visite, dès vendredi, aux présidents de la Chambre et du Sénat. Il a conféré hier matin avec M. Léon Bourgeois, président de la commission d'Alsace-Lorraine au Sénat, et M. Marc Ravy, président du groupe d'Alsace-Lorraine à la Chambre.

Il a été reçu au ministère de la Guerre par M. Clemenceau, à qui il a présenté M. Emmanuel Rousseau, conseiller d'Etat, inspecteur général du génie maritime, qui est mis à la disposition du commissaire général de la République à Strasbourg, pour y prendre la direction des services du commissariat général, avec le titre de secrétaire général.

L'Union des présidents des sociétés alsaciennes-lorraines de France, qui est présidée par M. Jules Siegfried, a adressé la lettre suivante à M. Millerand :

Monsieur le Commissaire général, L'Union des présidents des sociétés alsaciennes-lorraines de France, réunie en séance, hier, exprime à M. Millerand sa satisfaction profonde de son acceptation au poste d'honneur de Strasbourg. Ayant pleine confiance en l'honorable homme d'Etat, elle lui envoie ses félicitations les plus sincères, ses vœux les plus chaleureux pour le succès de l'œuvre patriotique à laquelle il a consenti à se dévouer.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire général, l'expression de notre plus haute considération.

LE GÉNÉRAL ALLENBY haut commissaire pour l'Egypte

Londres, 21 Mars. — Etant donnée la gravité de la situation en Egypte et l'absence du haut commissaire britannique, sir Reginald Wingate, le roi a nommé le général Allenby haut commissaire suppléant pour l'Egypte, avec pouvoirs discrétionnaires.

Il s'est embarqué à Marseille

Marseille, 22 Mars. — Arrivés de Paris par le rapide du matin, le général Allenby et sa suite sont repartis immédiatement sans arrêt pour l'Egypte, où l'on pense qu'ils arriveront mardi.

La situation s'améliore

Londres, 22 Mars. — L'Agence Reuter annonce que, d'après des télégrammes datés du 21 mars, la situation s'est bien améliorée. L'ordre est rétabli dans plusieurs villes et Le Caire et Alexandrie sont tout à fait tranquilles.

LA SURPRISE de Démobilisation

Les catégories suivantes malgré les apparences y ont également droit :

Loi de 1889	Dispensés art. 21 et 23 Exemptés pour tous motifs Ajournés
Loi de 1905	Exemptés Auxiliaires
Loi de 1913	(Les ajournés, seuls, n'en bénéficient pas)

Le Sénat, nous l'avons dit, a voté vendredi le projet de loi sur la prime de démobilisation, tel qu'il avait été adopté par la Chambre.

On sait qu'au cours de la discussion différentes observations importantes ont été présentées, non sur la prime fixe de 250 fr. due à tout démobilisé et sur laquelle ne plane aucune ambiguïté — mais sur les surcharges mensuelles (20 fr. aux combattants, 15 fr. aux autres) dues seulement à certaines catégories.

Finalement, après les explications données par M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à l'Administration de la Guerre, qui promit « l'interprétation la plus large » de la loi, celle-ci fut votée telle quelle, pour éviter le renvoi à la Chambre et pour permettre aux bénéficiaires de toucher leur dû le plus vite possible.

Le texte de la loi

Mais en quoi consiste cette « interprétation la plus large » du droit à la surprise ? Des hier, dans le public, il y avait des situations et même méprises. Et cela, par la seule lecture du projet de loi, dont voici les articles essentiels, y compris cet article 2 qui appelle des explications :

La prime fixe de 250 francs

Article premier. — Tout militaire des armées de terre ou de mer servant ou ayant servi au titre français jusqu'au grade de capitaine inclus, appelé ou maintenu sous les drapeaux pour la guerre, ou pour la défense nationale, ou pour la défense civile ou engagé volontaire au même titre, recevra une indemnité fixe de 250 fr., payable le jour de son renvoi dans ses foyers, ou des promulgation de la présente loi, s'il a été libéré antérieurement, à condition d'avoir été mobilisé au 11 novembre 1918, le taux

La loi de 1889, de 1905 et de 1913

Et, arrivant au cas typique des dispensés des articles 21 et 23 de la loi de 1889, le sous-secrétaire d'Etat a ajouté :
Le gouvernement est donc d'accord avec M. le rapporteur général pour donner à l'article 21 l'interprétation que lui donne l'honorable M. Millies-Lacroix. Donc, ces exemptions bénéficient de la loi, mais il faut faire attention aux pouvoirs, car les intéressés, ne connaissant pas nos explications, s'en réfèrent uniquement au texte de la loi. Je ne permets de vous faire remarquer qu'il n'y aurait aucun intérêt à ce que vous entendiez le sous-secrétaire d'Etat de l'Administration de la Guerre vous dire : « C'est l'interprétation restrictive que nous allons donner », alors il y aurait lésion de droits acquis ou d'espérances ouvertes ; mais c'est la déclaration inverse que je fais, c'est une interprétation libérale que nous voulons. Dans ces conditions, nous l'entendons même à ceux qui le texte de la loi semblait en interdire le bénéfice.
Vous avez cité les exemptions et les réformes. En ce qui les concerne, je dois faire une réserve. Dans le régime de la loi de 1889, les bénéficiaires de l'interprétation de l'honorable M. Millies-Lacroix, mais il en est différencié des autres de la loi de 1905 et de la loi de 1913, puisque des dispositions spéciales de ces lois les visent, qui font échec à l'interprétation générale à laquelle s'est rallié le gouvernement. (Très bien.)

La loi de 1889, de 1905 et de 1913

Nous avons eu, hier, de M. Abrami lui-même, confirmation de cette « interprétation large » de la loi.
Le sous-secrétaire d'Etat a tenu à nous préciser que les surpenses mensuelles étaient applicables.
Pour les hommes de la classe de recrutement 1889 : à tous les exemptés de l'article 21, de l'article 23 ou pour tout autre motif, et à tous les ajournés.
Pour les hommes de la loi de 1905 et ceux de la loi de 1913 : à tous les exemptés et auxiliaires. Seuls, les ajournés n'en bénéficient pas.
Telle est la mise au point nécessaire. Elle édifiera complètement tous les intéressés : et ils sont légion.
D'ailleurs, comme l'a dit M. Abrami au Sénat, le décret d'application et les instructions tiendront compte des observations présentées vendredi et s'ajusteront aux promesses formelles faites par le représentant du gouvernement.

Avis et Communications

Aujourd'hui :
Réunion de la Ligue des Femmes de France, à 14 h. 30, rue de la République, 10, à Paris.
Réunion corporative des Ouvriers monteurs en laque de la Seine, à 9 heures, 33, rue de la République.
Assemblée générale de l'Association Amicale des Anciens Enfants de Troupe, à 14 heures, Café de la Gare Nationale, place de l'Hôtel de Ville.
Assemblée Générale de la Fédération des Employés Auxiliaires-Temporaires de la Préfecture de la Seine, à 14 h. 30, salle Dejon, 6, rue du Château-d'Eau.
L'abondance des matières nous oblige à ajourner notre feuilleton L'HEURE HE-ROÏQUE par PIERRE BOREL.

L'ART ET LA MANIÈRE d'accommoder la viande congelée

Brillat-Savarin ne serait pas de trop pour traiter pareil sujet : « Comment accommoder la viande congelée ? »
— Comme l'autre, parbleu !
— Pardon, il y a un goût... un certain goût que les fines bouches n'admettent pas...
— Un goût ?
— Oui, la graisse du bœuf frigorifié n'est pas très agréable au palais. Alors un tas de gens formalistes, avariés, timorés, ennemis de tout ce qui est nouveau, — sans compter quelques végétariens — ont exploité ce goût, ce pauvre petit goût de rancé de rien du tout, et ont déclaré tout net : « Le frigo » est immanquable !
Le pis, c'est qu'ils font de la propagande autour d'eux. Et la triste c'est qu'il y a des naïfs pour les écouter — et les croire. Il s'agit de ne pas se laisser berner par la crâne par un tas de « frigophobes ». Il faut être « frigophiles ». Et pour cela, il faut apprendre à préparer le frigo. Que les ménagères ne se fassent pas le moindre chagrin : c'est moins que rien.
Une leçon de choses
Je m'en suis allé trouver le chef d'un grand bouillon populaire devant ses fourneaux. Une lame effilée entre les mains, il découpe des beefsteaks.
— Approchez, ne craignez rien ! m'a-t-il dit d'un ton protecteur.
Je lui posai ma question. Il trampa son doigt dans une poêle, le fourna dans sa bouche, ajouta la sauce, y ajouta du sel et me répondit :
— Monsieur, la viande frigorifiée a toutes les qualités. Je dis toutes !...
Et il cria :
— Arthur, surveille les endives !...
Puis il revint à moi :
— Seulement, il faut savoir la préparer... Timidement, j'osais émettre :
— Oui, la graisse a un goût...
Il laissa tomber :
— Oui, quelquefois dans le bœuf, jamais dans le mouton ni dans le porc...
Il s'interrompit :
— Mais... venez voir...
Je le suivis. Il découvrit une vaste cas-

Les traitements des Cheminots vont être unifiés

Le long travail auquel se livrent les représentants des diverses compagnies pour l'unification par classes des traitements de tous les cheminots, est sur le point d'être terminé. Prochainement on connaîtra les nouvelles échelles unifiées et l'on ne verra plus, par exemple, des hommes d'équipes débuter à 1.800 francs sur l'Est ; 1.700 sur le P.-L.-M. et 1.300 sur l'Etat.
— Cette nouvelle réforme, — nous disait hier M. Péchaud, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans, — pour notre seul réseau, représentera une dépense supplémentaire de plus de 20 millions. Ajoutez cette somme aux 117 millions constituant annuellement le chiffre des traitements et aux 165 millions que nous payons comme primes accessoires, vous obtenez le total de 302 millions de francs payés chaque année par le réseau d'Orléans à son personnel.
M. Péchaud nous explique encore que depuis la guerre on a relevé très sensiblement la situation des agents du réseau. Si, au traitement de base, on ajoute 1.800 francs de vie chère, les indemnités de résidence, les primes, les frais de déplacements, les indemnités de paniers, etc., on constate que la situation d'un ouvrier d'atelier sur le P.-O. a été relevée de 200 % ; s'il est célibataire, de 240 % ; s'il a deux enfants ; pour le manœuvre, 246 % ; s'il est célibataire et 300 % ; s'il a deux enfants. Les mécaniciens touchent respectivement 134 et 170 % de plus qu'avant la guerre.
Enfin, il est curieux de constater que le personnel de la Compagnie est toujours mieux payé que celui des administrations de l'Etat. Un homme d'équipe débute à 1.400 francs (primes et vie chère non comprises) ; un facteur à 1.800 ; un poseur à 1.300. Par contre, un garde de navigation de l'Etat commence à 900 francs ; un échelonné à 650 ; un maître de port à 800 ; un facteur rural à 1.100 ; un facteur de ville à 1.400 ; un répétiteur de lycée à 700 francs !
Dans le milieu des cheminots où nous annonçons hier la prochaine unification des traitements, on s'est montré très satisfait de la nouvelle, car cette revendication était une des principales parmi celles qui sont formulées.

Capturé, l'as Madon réussit à s'enfuir

Comment ? On ne le sut jamais !
Il en fait le récit dans

Comment j'ai fait la guerre

serole de cuivre d'où s'échappa un délicieux fumet en spirales :
— Bouff frigo bourguignon ! annonça le chef. Je l'ai soigneusement dégraisé hier soir, mis à mariner dans un litre de vin rouge, avec laurier, ail, carotte, échalote, sel et poivre. Je parle d'importance quelle somme avec n'importe qui qu'on ne peut pas le reconnaître d'un bœuf bourguignon non frigorifié !
Le poing sur la hanche, l'autre bras désignant la casserole, il avait l'air d'un oracle.
Et la graisse ?...
— La graisse, coupée à petits morceaux, je l'ai fait fondre et bouillir copieusement. Il cria :
— Jules, apporte le pot du frigo !...
Un marmiteau bondit, saisit un vaste pot de grès sur une table et me le présenta.
— Sentez l'ordinaire le chef.
J'approchai mon nez :
— Cela sent-il quelque odeur malsaine ?
— Rien !
— Jules, enlève le pot !...
Puis il reprit :
— Bien sûr, ce n'est pas du beurre, mais pour les fritures, cette graisse frigorifiée vaut le meilleur saindoux.
— Et pour les grillades, les rôtis ?...
— Bien épicé, après avoir dégraisé et faire sauter sur un feu très vif. Impossible alors de distinguer le bœuf frais du frigo...
Derniers conseils
Puis, cignait de l'œil, il ajouta :
— A présent, si vous êtes gourmet, faites mariner votre beefsteack la veille et le lendemain vous aurez un merveilleux filet en chevreuil !
Il plongea sa main dans une marmite, attrapa au vol une nouille, la mit sous la dent et ordonna :
— Arthur, enlève les nouilles !...
— Et pour le mouton ?...
— Pas besoin de dégraisser ; épiciez et mettez à feu vif et vous m'en direz des nouvelles ! Tous les clients reprennent deux fois des mutton-chopp depuis qu'elles sont de frigo ! Même recette pour le porc !
Je crois de mon strict devoir de faire connaître au public l'avis d'un cuisinier de métier. Que les ménagères hésitantes essayent ces recettes. Après expérience, le « frigo » ne les laissera plus froides, j'en suis persuadé. — H. G.

L'ATTAQUE ET LA RIPOSTE

IV
Ainsi, les derniers rejets de l'espèce humaine, divisés en deux groupes, se partageaient la zone encore habitable du globe terrestre : sur la tranche équatoriale de cette boule désormais glacée, le peuple des Min occupait le sous-sol du continent formé à la place où jadis s'étalait la mer des Antilles ; sur le même segment, mais presque aux antipodes, le peuple des Dû tenait les profondeurs du vaste territoire créé par la soudure de l'archipel Malais et de la Mélanésie.
Ces êtres qui, physiquement et moralement, ressemblaient si peu à ce que nous sommes, différaient, au contraire, fort peu les uns des autres ; bien que ceux-là parussent être les descendants des anciens émigrés de la race européenne, et ceux-ci les représentants d'une race autochtone, la même évolution mille fois séculaire les avait amenés au même point de dégénérescence. Pour ces petits monstres, immobilisés dans leurs cellules souterraines, l'unique labeur était la hantise des chiffres ; leurs jours et leurs nuits se passaient à chercher des solutions de problèmes. Leur cerveau considérable avait atteint à une capacité de travail et de production en comparaison de laquelle nous ne sommes que des créatures embryonnaires. Les conquêtes de leur esprit seraient inimaginables aux nôtres.
La science acquise, qui leur fournissait tout, ne leur laissait plus rien à faire, sinon penser encore, pour découvrir encore ou inventer encore, et augmenter sans fin le patrimoine des forces auxiliaires qu'ils annexaient à leur débilité croissante. Qu'ils fussent maintenant, en dépit de cette science, voués à une disparition qui ne serait plus guère retardée, c'était chose connue, et ils ne s'en émouvaient point. Que dans chacun des deux Etats, les calories encore disponibles fussent équitablement mises à la disposition de tous, cela aussi était chose réglée. Mais quand les Dû apprirent que les Min avaient inventé un moyen d'attirer chez eux les restes de l'activité locale, et de capter les dernières molécules de l'hydrogène, c'est-à-dire d'accaparer la chaleur et l'eau, cette nouvelle équivalut pour eux à l'annonce d'une condamnation à périr de soif et de froid. Ils n'en ressentirent ni colère ni indignation, puisque de tels états d'âme leur étaient interdits ; mais, dans l'instant même, une décision froide et formelle fut prise à l'unanimité de repasser chez l'adversaire la mort dont ils se trouvaient menacés par lui. L'abolition immédiate et totale des Min pouvait seule permettre aux Dû de continuer à vivre, cette abolition s'imposait, et toutes les volontés s'appliquèrent à la réaliser.
Ce fut alors, sans nul patriotisme et sans enthousiasme, la mobilisation générale des combattants valides ; elle s'effectua séance tenante, dans la minute même, et elle fut très simple : les préposés à la guerre trèrent tranquillement dans leur chambre, et s'assirent, le front dans la main gauche, la main droite sur la table ; par instants, un doigt bougeait, et c'était tout : la plus terrible des batailles était déchaînée.
Car, en vérité, nous n'avons aucune idée de ce que la guerre peut être, ni de ce qu'elle pourra donner dans l'avenir, comme intensité de puissance destructive. Nous n'en avons connu, jusqu'à présent, que des manifestations relativement bénignes, par rapport à ce qu'elle produira plus tard, et les historiens futurs ne manqueront pas d'être frappés par une singularité psychologique, qui est le propre de l'époque actuelle : sans nul doute, notre vingtième siècle leur apparaîtra comme une date de transition, le moment critique où l'humanité révoltée littéralement de supprimer la guerre, et du même coup, s'apprêtait pratiquement à inaugurer l'ère des conflits vraiment dévastateurs.
En effet, vers 1920, nos philosophes furent d'accord avec nos politiciens pour déclarer que le choc des masses humaines, lancées les unes contre les autres, ne représentait qu'un mode barbare, indigne des temps nouveaux, et qu'il convenait d'y parer. Car disant ils avaient bien raison, puisque ces levées de troupes et ces ruses n'étaient en somme que la réédition du procédé préhistorique, amplifié, mais non modifié. La guerre ainsi pratiquée continuait à être ce qu'elle avait été à l'aube des âges ; son allure brutale et impulsive, avec apports de l'héroïsme individuel, participait toujours du caractère initial et simple qu'elle présentait quand la bête était lancée contre la bête ; la tactique et la stratégie n'offraient qu'une mise en théorie, une réglementation technique des mouvements de la meute contre la meute, de la horde contre la horde ; l'artillerie, dont les progrès nous émerveillaient, n'était qu'une extension ingénieuse de la balistique inventée par le singe qui lance une noix de coco ; la pierre projetée par une fronde n'a représenté qu'une étape intermédiaire entre cette invention du primat, et les notes ; le plus monstrueux des obus n'est encore que le

LES SPORTS

En vue de l'Olympiade militaire interalliés
A l'occasion des Championnats militaires Interalliés organisés en juin prochain par les forces armées en France, le Comité National a été chargé d'organiser un concours pour le choix d'une médaille destinée à récompenser les lauréats de ces épreuves.
Les conditions de ce concours qui est ouvert à tous les artistes français médailleurs, sculpteurs, peintres, dessinateurs, etc., stipulent que chaque concurrent devra présenter une maquette en plâtre non patinée de 0,25 cm de diamètre et une réduction photographique de 0,08 m pour l'exécution définitive d'exécution. La maquette comportera face et revers.
Les projets présentés ne seront pas signés mais porteront une devise, répétée sur une enveloppe fermée dans laquelle le concurrent devra y faire figurer son nom et son adresse. Ils devront être déposés les 14 et 15 avril (de 2 h. à 6 h.), dernier délai, au siège du Comité National, 1, rue Taillat.
Le jury sera composé de 9 membres : 3 désignés par le Comité National, 3 désignés par les sociétés d'artistes, 3 désignés par les concurrents. Les maquettes seront exposées publiquement pendant 48 heures dans un local qui sera désigné ultérieurement.
Les prix offerts par l'Union américaine sont : 1.500 francs pour l'artiste classé premier, 900 francs au second, 600 francs au troisième. Seul le premier prix sera exécuté.
Avec la commande, l'artiste classé premier recevra de l'armée américaine une somme de 6.000 francs pour l'exécution à sa charge des coins et poinçons types qui devront servir à la frappe.
La médaille demeurera la propriété de l'armée américaine.
BOULE
Aujourd'hui. — A 2 h., au Gymnase Falconnet, 28, rue Vandamme, Critérium des novices amateurs.
A 2 h., Salle Mauguet, 62, boulevard Hansmann, Championnats de France scolaires et universitaires de boxe anglaise et de boxe française.
A 2 h., Salle Cuny, 20, rue des Arènes, Tournoi de poids légers de l'Union Pugilistique Française.
CROSS COUNTRY
Championnat de la Seine des entraîneurs : L'Union Régionale de la Seine et la Fédération Gymnastique et Sportive des Patrons de France organisent un Championnat annuel, aujourd'hui, à 2 h., à Bellevue, sur 10 kilomètres. Le départ sera donné de la route du Parc des Buttes. Les trois catégories : adultes, pupilles et juniors ont réuni de nombreux engagements.
ESRIME
Fédération Nationale d'Escrime. — La F.N.E. a tenu sa réunion de reconstitution avec un plein succès : de nombreuses salles et sociétés parisiennes et de fédérations régionales, dont celle d'Alsace et Lorraine, étaient représentées. Après avoir rendu un légitime hommage aux escrimeurs nés pour la patrie, l'assemblée a, par acclamation, élu président de la F.N.E. M. André Magnin, député de la Meuse, nommé président d'honneur le marquis de Chasseloup-Laubat, président sortant, confiant les fonctions de secrétaire général à M. René Lacroix, et désignant comme secrétaire

ECHOS

On assure que le Président Wilson doit, très prochainement, prendre séance à l'Académie des Sciences morales et politiques, peut-être samedi.
Le comité américain pour les blessés français, qui a dépensé pour son œuvre plus de 25 millions de francs pendant les cinq années de guerre, a décidé de construire près de Reims un hôpital américain pour les petits Français. La section principale de l'American Fund, en Amérique, s'est déjà inscrite pour 500.000 francs. Mme Lathrop, présidente du comité de Paris, vient de quitter la France pour aller faire un nouvel appel à la générosité américaine.
Cet hôpital sera offert à la municipalité de Reims dès que les travaux seront terminés.
Deux élections d'académiciens libres, hier, à l'Institut de France.
L'Académie des sciences morales et politiques. M. Lalande, directeur de la Revue hebdomadaire a remplacé M. Guiffrey, et l'Académie des beaux-arts, M. Fenaillé, l'amateur d'art bien connu, a été élu au siège laissé vacant par le décès de M. Guiffrey.
Dans l'article que nous avons consacré à Verdun récemment, un erreur s'est glissée que nous tenons à rectifier au sujet de la réinstallation des services administratifs de la ville héroïque. Depuis le samedi 3 mars, en effet, M. Raimarmer, le député sous-préfet de Verdun, a réinstallé ses bureaux dans cette ville, d'où il est parti lui-même, et on va constater qu'il est les premiers services publics à réintégrer la ville et à fonctionner régulièrement.
On pouvait être certain, d'ailleurs, que l'actif fonctionnaire qu'est M. Raimarmer donnerait le bon exemple. Avant de diriger avec distinction la sous-préfecture de Verdun, il a fait vaillamment son devoir comme lieutenant au 72^e d'infanterie, ainsi qu'en témoignent la croix de la Légion d'honneur et les deux citations décernées à cet ancien combattant de Mesnil-le-Hurlus et de la cote 304.
La Fédération des Industriels et des Commerçants français transforme son Bulletin mensuel en une revue : L'Economie nouvelle.
Deux sculpteurs français, prisonniers de guerre en Allemagne, MM. Charles Sanson et Victor Dubois, témoins des souffrances de nos malheureux poilus tombés, comme eux, aux mains de l'ennemi, n'ont pas voulu que puisse s'effacer le souvenir de leurs pauvres compatriotes de captivité moins loin de leur patrie. Profitant des rares loisirs que leur laissent les durs travaux auxquels on leur faisait passer, ils ont eu l'idée de sculpter complètement, dans un jardin de la ville de Munster, un superbe monument à la mémoire de leurs camarades morts en pays ennemi.
Les fatigues que cet énorme travail leur imposa achevèrent de les déprimer et tous deux furent internés en Suisse, où M. Sanson devait mourir peu après. Plus résistante, M. Dubois parvint à se rétablir et il vient d'arriver à Paris.

Le Navire invisible

LES COMPAGNONS DE LA MORT
XXII. — Les radeaux à la mer !
Le marin qui est toujours un impulsif passe sans transition d'une idée à une autre. Tout à coup, il voit la mort devant lui et s'attendant à ce qu'elle le prenne, puis, le danger conjuré, il ne se souvient même pas qu'il a eu peur... Il plaisante, il rit comme un enfant et ne songe plus au péril...
A bord de la Médusa, la confiance est vite revenue et nous faisons déjà des projets.
Ridoire parle de se payer un bon gauleton arrosé de vins fins, des que nous aurons mis le pied sur le plancher des géants phantômes... Bourraguin songe à demander une permission de six jours pour aller revoir ses vieux... Cassagne se croit déjà à Marseille, sur la Cannebière où il raconte à ses amis les aventures qui lui sont arrivées. Marindaz espère bien que cette croisière mouvementée lui vaudra les galons de premier-maître et il est même persuadé que nous serons tous décorés... Ceux qui ont déjà la croix de guerre, dit-il, recevront la médaille militaire et ceux qui ont les deux monteront d'un grade...
(*) Copyright in the United States of America by Arnold Galopin.
Tous droits de reproduction traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

Le Hardelay, modeste comme toujours, ne se souciait guère des récompenses. Ce qui le préoccupait surtout, c'est de savoir ce que l'on fera de la Médusa une fois qu'on l'aura réparée. Il croit que l'on s'en servira pour faire la chasse aux Boches et qu'avant peu nous construirons en France des flottilles de navires invisibles.
Quant à moi, je souhaite que le Pluton soit vite remis en état et que nous puissions bientôt purger la mer des vilains pirates boches qui l'infestent...
Nous sommes tous impatientes de mettre pied à terre... Tous... non, ce n'est pas exact, car je parierais que von Grünzen et Rita Wiener ne tiennent pas plus que cela à débarquer.
Ils savent ce qui les attend et ils carent peut-être encore l'espoir de nous échapper. Ils ignorent que nous sommes tout près de terre et souhaitent sans doute que nous tombions sur un bon sous-marin boche qui enverrait son équipage à notre bord et nous ferait tous prisonniers.
Le lieutenant a disparu. Il est allé dans la cabine d'avant rassurer sa femme qui doit être en proie à une terrible émotion.
— Ça semble drôle, me dit Le Hardelay, de ne plus danser comme tout à l'heure... Dieu de Dieu quelle sueur !... J'ai des frissons, mais j'étais bien persuadé que nous étions sauvés... Ça a beau avoir des radeaux à bord, c'est comme si on n'avait rien, quand la mer est démontée... Va donc lancer un radeau quand le navire fait des bonds de dix mètres ! Nous aurions tous été écrasés, tu peux en être sûr... Vois-tu, vieux, y a des moments où malgré

tant ce qu'on a sous la main, faut s'laisser couler... J'ai déjà vu des coups durs de peurs que j'ai navigué, mais jamais comme celui que nous venons de passer...
— Moi, dit Bourraguin qui a entendu, j'étais prêt à faire le grand voyage, mais avant j'aurais démolé le Grünzen et les Espionnes...
— C'est été bien inutile, fais-je remarquer à mon camarade... Un moment que nous étions perdus, ils l'étaient aussi...
— Bien sûr... mais avant d'faire le saut final j'aurais été heureux de m'venger... Chacun son idée, pas vrai ?
Nous avançons toujours, à petite allure, il est vrai, mais nous avançons, et je crois que bientôt nous pourrions de nouveau virer de bord et rallier la terre.
Les vagues dansent toujours, mais elles sont relativement courtes et l'on voit qu'elles s'apaisent peu à peu...
— Nous pourrions aller plus vite, si nous le voulions, me fait remarquer Le Hardelay... Il suffirait pour cela de remettre un peu de toile...
— C'est inutile, répond Marindaz... nous avons eu assez de mal à hisser ce sacré mat de fer qui se développe comme un tube de périscope... Il ne m'a pas l'air bien solide, j'ai remarqué ça tout à l'heure, et si nous le chargeons trop, il craquerait comme du bois mort... Tenons-nous comme nous sommes, ça vaudra mieux. Faut pas trop en demander... D'ailleurs, à quoi cela nous avancerait-il d'aller plus vite ? Nous arriverions quand même, les gars, vous pouvez en être sûrs...
Il n'a pas achevé ces mots qu'un écou-

vantable écoulement retentit dans les profondeurs du navire... Cela a fait comme un coup de canon...
Presque aussitôt, un bruit pareil à celui d'une cataracte gronde dans la cale, il y a un clapotement formidable, et le navire commence à s'enfoncer lentement...
— Les cloisons ont cédé !... Les cloisons ont cédé !... crie un matelot qui sort d'une écoulille... L'eau monte... elle est déjà dans l'entrepont !...
Le lieutenant s'est précipité vers l'échelle du deuxième panneau. Il regarde un instant par l'orifice, puis se retourne vers nous et lance ces mots, d'une voix qui tremble un peu :
— Aux radeaux !
Et il appelle sa femme qui sort aussitôt de sa cabine et se cramponne à une rambarde...
Déjà, nous nous sommes portés aux palans et soulevons les radeaux...
Marindaz et Le Hardelay donnent des ordres et bientôt les bossoirs tournent sur eux-mêmes, entraînant dans le vide les embarcations de fortune sur lesquelles nous allons descendre...
La manœuvre s'exécute, assez rapidement, mais dès que les radeaux ont touché la mer, ils se mettent à danser follement et risquent de se briser contre la muraille bâbord du navire...
Il faut les tenir à distance au moyen de gaffes et de pics. Deux hommes tombent à la mer, mais sont assez heureux pour se raccrocher à une ligne qu'on leur jette aussitôt, et comme ils ne peuvent pas remonter à bord, ils demeurent sur un radeau.

Les prisonniers boches, affolés, attendent que notre manœuvre soit terminée pour commencer la leur et nous regardent avec des yeux suppliants.
L'embarquement commence...
Les passagers qui ne peuvent descendre seuls sont élingués au moyen d'un câble...
Mme Menessier prend place la première sur le plus grand des radeaux, puis nous embarquons immédiatement von Grünzen et Rita Wiener...
Quant à leur complice, celui qui avait tenté de les délivrer, nous lui ôtons ses liens et il se laisse aller aux prisonniers...
Au moment de quitter le navire Le Hardelay s'écrie :
— Ah ! les papiers !... j'oubliais les papiers !
Il disparaît et revient presque aussitôt tenant à la main un paquet de livres et des rouleaux de parchemin...
— Faut pas oublier ça, nous dit-il... car ce sont des pièces à conviction...
Je reconnais les livres de bord de von Grünzen...
Au bout de dix minutes, nous avons tous pris place sur les radeaux et nous éloignons rapidement de la Médusa, dont la lisse commence à effleurer l'eau...
Les marins allemands se sont précipités aux bossoirs, mais ils n'ont pas la peine de haler sur les câbles, car les planches qu'ils ont reliées ensemble et sur lesquelles ils vont prendre place flottent déjà sur le pont...
Soudain, il y a un grand remous, puis une montagne d'eau monte vers le ciel... La Médusa vient de disparaître, entraî-

nant dans son remous les Boches et leur radeau...
Quelques minutes après, nous voyons des têtes qui dansent sur les flots, puis le radeau reparait. Les prisonniers ne l'ont pas lâché, ils ont plongé avec lui et il y a des chances pour qu'ils arrivent à s'en tirer... Qu'ils se débattent comme ils veulent...
Nous sommes emportés par le courant, mais nous radeaux se comportent assez bien. Celui sur lequel je suis avec Le Hardelay, le lieutenant, sa femme, von Grünzen, l'espionne et d'autres marins, a déjà pris sur le second une avance assez considérable, mais, chose curieuse, il suit une autre direction...
Tandis que l'autre radeau est emporté vers l'ouest, le nôtre file vers le sud-ouest. Cela tient à ce que le courant, à un endroit donné, se partage en deux bras... Il prendra sans doute une autre direction dès que le remous sera plus fort...
D'ailleurs, il est comme nous emporté vers la terre et il est probable que nous approcherons bientôt un navire à l'horizon... Pendant près de vingt minutes, nous fléchissons presque en ligne droite, puis brusquement, nous nous arrêtons, puis revenons en arrière...
Le lieutenant ne paraît pas inquiet de ce brusque recul...
Peut-être l'avait-il prévu...
— Pourquoi que nous ne rencontrons pas un sous-marin, me dit Le Hardelay... Cette fois, nous serions « cuits »...
Cette idée, qui ne m'était pas encore venue, finit maintenant par m'obséder...
(A suivre)
ARNOLD GALOPIN.

